

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARQUENAY

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Nombre de Membres
Présents : 11

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf janvier, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqués le 12.01.2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de **Mr. BERTREL Jérémy, Maire.**

Etaient présents : Ms Jérémy BERTREL, Régine BREHIN, Jean-Paul BREHIN, Méline BRUNEAU, Lucie CHARPENTIER, Raphaël LAMY, Romain LETREGUILLY, Philippe OGER, Aurélien RICHARD, Carol-Anne SASSIER, Christophe TINNIERE.

Etaient excusés : Ms Béatrice de FARCY de PONTFARCY, Fanny MEIGNAN, Vanessa MENARD, Didier PICHOT.

Secrétaire de séance : Mr Philippe OGER

Objet : SUBVENTIONS 2023

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2023 :

ASSOCIATIONS	Subvention 2023
Amicale des Pompiers	100,00 €
Classe découverte - école d'ARQUENAY	1 400,00 €
Association parents élèves - école d'ARQUENAY	350,00 €
UDOGEC	450,00€
Association des Randonneurs d'Arquenay	200,00 €
Club des Aînés du Village Fleuri	200,00 €
Comité des Fêtes	200,00€
Réserve pour subventions exceptionnelles	1 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an dits
Le Maire, J. BERTREL